

# COUP DE FILET SUR QUATRE BRACONNIEERS DE TRUITES DANS LA TOUVRE

<http://www.charentelibre.fr/2017/08/29/coup-de-filet-sur-quatre-braconniers-de-truites-dans-la-touvre,3125778.php>

[Depuis l'édition PDF de la Charente Libre du lundi 30 août 2017 page 05](#)



Cinq truites farios ont été reprises aux mains des braconniers de la Touvre

C'est un sacré coup de filet mené par les pêcheurs, l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et la gendarmerie de la Charente. Hier après-midi, au bord de la Touvre, quatre personnes ont été prises en flagrant délit de braconnage sur des truites farios. Cette opération, conjointement réalisée avec l'ONCFS, la Fédération de pêche de Charente et Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie de la Charente, fait suite à plusieurs mois de surveillance et d'observations. Dans la journée de lundi, des individus sont repérés en train de pêcher à la main, une pratique interdite, dans une zone de graciation, où l'animal doit être remis à l'eau.

Une procédure a été ouverte et ces quatre personnes devront répondre de leurs actes devant la justice. La Fédération de pêche de Charente va demander des dommages et intérêts pour le préjudice causé à l'environnement. *"Je pense que cela va servir d'exemple à d'autres pêcheurs"*, assure le président de la Fédération Mathieu Labrousse. *"Les règles sont édictées par le code de l'environnement et si on ne les respecte pas, c'est du braconnage"*, a-t-il précisé.

## **COMMENTAIRES DES INTERNAUTES :**



**VigilAnge!** 30 août 2017 15:20

C'était temps, les pêcheurs pensaient déjà à créer une milice pour défendre un des derniers lieux sauvages du coin. Des bénévoles se donnent toute l'année à la gestion et protection de cette rivière et ces personnages "du voyage" viennent la piller en jouant les gros bras et en nous riant au nez. L'AAPPMA de la Touvre y est pour beaucoup pour que cette intervention ait eu lieu.

Qu'ils retournent en Haute-Vienne mais sans la caravane car il va falloir la vendre pour payer les amendes...



**Tantic** 30 août 2017 15:12

Je suis désolé mais les règles sont pas édictées par le code de l'environnement mais par quelques messieurs qui ont fait une réserve suivant leur désir et afin de n'être ennuyé par personnes en mettant des règles tres compliquées pour que l'on ne puisse plus venir pecher



**Ours 30 août 2017 15:11**

Très bien en espérant que certaines associations ne viennent défendre ces bracos pour non solvabilité ou autres raisons bidons... Par contre, force est de reconnaître que le terrain de jeu de ces môssieurs au chapeau à plume est bien mieux surveiller que le carpodrome des manants de Frégeneuil ou les plus belles carpes ont depuis longtemps disparu pas faute d'avoir tiré plusieurs fois la sonnette d'alerte...

---



**Firefly. 30 août 2017 09:59**

[@PTcruismann16](#) Pourquoi c'est bon la truite aux amandes et crème fraîche.

---



**PINPIN 30 août 2017 09:15**

1 cambriolage toutes les deux ou 3 minutes et pas qu'en charente, donc.....les truites n' y sont pour rien.....!!!! les gendarmes encore moins.

---

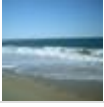


---

**PTcruismann16** 30 août 2017 09:14

Truite aux "amandes"....aux "amendes".....?

---



**Bumblebee** 29 août 2017 20:40

La gendarmerie l'a su par Truiter

---



**Pecheur16** 29 août 2017 19:22

Qui vous a dit que c'était la gendarmerie qui avait été de surveillance pendant des mois?

Êtes vous au courant que certains services (AFB, ONCFS) sont chargés de ces missions?

Les gendarmes étaient là en renforts vu le profil des individus et les témoignages reçus.

---



**Abel Guillemin** 29 août 2017 19:19

[@BigJim](#) +1000, clairement

Mais y'a certainement plus urgent où mobiliser une surveillance que sur des types qui pêchent des poissons sans carte ou font de la cueillette sauvage (champignons, pommes...etc)



**Bébert16** 29 août 2017 16:01

"Cette opération, fait suite à plusieurs mois de surveillance et d'observations". On aimerait la même ténacité de la gendarmerie pour mettre hors d'état de nuire les cambrioleurs et leurs "indics" locaux, en pleine "saison" estivale...

---



**Marcel Kebir** 29 août 2017 15:48

c'etait des amateurs de Schubert...

---



**DEBROSSE** 29 août 2017 15:23

BRAVO, maintenant espérons que la sanction sera à la hauteur de ce délit inadmissible et que les braconniers sachent que rien ne sera toléré, ni sur la Touvre, ni sur la Charente, ni sur le carpodrome de Frégeneuil. Nous pêcheurs veillons au grain et maintenant ça suffit!!!

---



**precision** 29 août 2017 13:15

L'information c'est qu'en Charente le cambriolage est une activité beaucoup moins risquée que la pêche à la truite.

---



---

**DJACK** 29 août 2017 13:13

p'tain , y en a du beau monde pour quat' truites ! pas sûr que les gangsters et autres dealers soient aussi bien surveillés .

---



**BigJim** 29 août 2017 12:53

Il n'y a pas de secret quand on met les moyens on obtient des résultats. C'est ce qui devrait être fait en ville avec ceux qui font des incivilités tous les jours en toute impunité.

---



**rldx16** 29 août 2017 12:44

• a@Firefly. 29 août 2017 11:46 « Les silures maintenant les truites, plus la destruction de l'environnement halieutique c'est le summum. »

Comme on dit jamais 2 sans 3, la suite au prochain épisode, peut être que CL nous fera une compil à la fin de l'année.

---



**Firefly.** 29 août 2017 12:34

[@gggold16](#) Une bonne amende, nettement plus élevée que ne valent ces pauvres truites.



• **gggold16** 29 août 2017 12:19  
Que risquent-ils ?

---



**Firefly.** 29 août 2017 11:46

Les silures maintenant les truites, plus la destruction de l'environnement halieutique c'est le summum.

---



**Gex** 29 août 2017 11:21

Ouahh !